

Noyelles sur mer et ses hameaux

Nolette - Sailly-Bray - Bonnelle



Bulletin Municipal N° 9 - 2019



Sommaire :

Mot du Maire

Les actualités des 2019

L'Ecole

Sports et Loisirs

Culture et Patrimoine

Etat Civil

Calendrier des fêtes

Mairie : 70 rue du General De Gaulle
80860 Noyelles sur mer

Tel : 03.22.23.49.85 - Fax : 03.22.23.70.32

E-mail : mairie.noyelles-sur-mer@orange.fr



Le mot du maire

Mesdames et Messieurs,

Comme en 2018, cette année s'achève dans un climat d'agitation sociale dont vous avez sans doute malheureusement tous dû subir les conséquences.

Ces circonstances difficiles m'amènent, si besoin était, à vous rappeler l'importance du processus démocratique.

En Mars 2020 il y aura une élection, comme toutes les élections, elle est importante et si vous voulez faire entendre votre voix, il est de votre devoir de voter.

Si les électeurs ont un devoir, nous élus, avons aussi le nôtre en assurant pleinement et jusqu'au bout, sans faillir, la totalité du mandat que vous nous avez confié. Comme nous le prouve régulièrement l'actualité, la charge d'élu municipal est difficile, contraignante, elle demande du temps, de l'assiduité mais c'est un engagement que nous avons pris envers les électeurs et nous devons le respecter.

Ci-dessous vous trouverez un bilan des actions qui ont été menées en 2019, il reste du pain sur la planche...

Pour cette dernière année de notre mandature, le conseil municipal et moi-même, par l'intermédiaire de cette publication vous souhaitons une très belle année 2020 emplie de rêves pour donner un sens à nos vies, pleine de santé pour réaliser nos rêves et de joie de vivre pour garder l'envie de rêver.

*Amicalement
Votre Maire
Jean Louis DEMAREST*



Les actualités de l'année 2019

Cette Rétrospective de l'année 2019 a été établie avec les délibérations des différents conseils municipaux et les événements passés et diffusés sur notre site internet.

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est accessible sur le site de la mairie :

<https://www.mairie-de-noyelles-sur-mer.fr>

Rubrique Mairie => comptes rendus de conseil municipal

Bien entendu l'affichage en mairie est maintenu.

- **Mairie**

Pour répondre aux normes d'accessibilité, l'entrée de la mairie a été réaménagée avec une allée plus large et une nouvelle porte.

Dans le même temps, les peintures vieillissantes de la façade ont été refaites et une nouvelle barrière d'accès à la cour et une marquise neuve ont été mises en place.

Pour clore ces travaux un nouvel espace vert est en cours d'aménagement.

Ainsi en 2019 c'est la totalité des extérieurs du bâtiment de la mairie qui aura été rénové.



- **Médical**

En 2019, 3 orthophonistes sont présentes sur notre commune :

- Madame Sandra Roussel, rue Violette Szabo
- Madame Charlotte Persyn, rue du Général Leclerc
- Madame Céline Orange-Levet, rue du Général Leclerc

En 2020, au 01 Février c'est un médecin généraliste, le Docteur Martinache qui s'installera dans un premier temps rue Violette Szabo pour, à moyen terme, après signature d'une convention avec la commune (voir Compte rendu du CM du 18/12/2019) occuper des locaux rénovés au 3 place de l'église.



- Colis des aînés

La mise en place en 2018 de bons d'achat chez les commerçants du village a connu un franc succès elle a donc été maintenue en 2019.

Règle :

Repas des aînés à partir de 65 ans

Remise de bons d'achat chez les commerçants locaux aux personnes ayant au moins atteint l'âge de 70 ans et n'étant pas en mesure de participer au repas.

Les personnes de moins de 70 ans ne pouvant venir au repas pour une cause justifiée et sur avis favorable du CCAS se verront également remettre un bon d'achat.

- L'Eglise

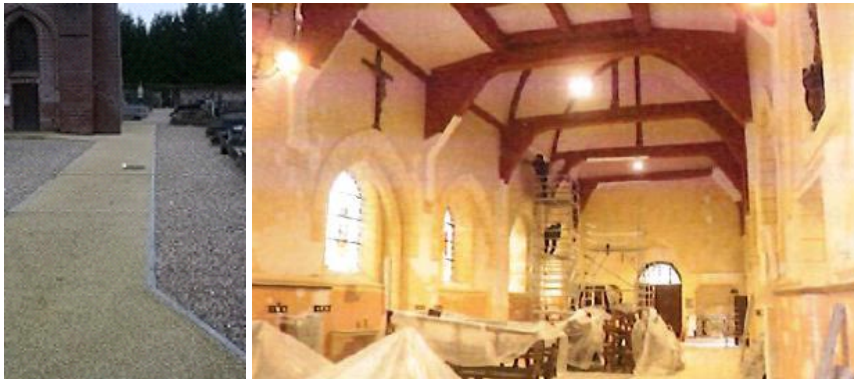
Suite aux chutes de corniches l'église a été fermée au public par arrêté municipal.

Des travaux de remise en état, phasés et budgétisés sont en cours : la réparation des corniches, le grattage ponçage de la nef et du cœur ainsi que le traitement anti-humidité sont quasi terminés.

Il restera ensuite dès que la température le permettra la mise en peinture complète (dôme et chœur compris).

Nous espérons la réouverture pour le Printemps.

Avant l'été, toujours dans le cadre des normes d'accessibilité PMR une allée a été réalisée entre la barrière et le porche de l'église.



Devant le nombre important de tombes abandonnées et la dangerosité de certaines d'entre elles la municipalité a fait réaliser, par huissier, un état des lieux afin de faire réaliser les travaux d'urgence qui s'imposent.



- **Travaux chemin des Valois :**

La 1ere tranche des travaux de voiries (trottoirs et réfection de chaussée) qui va du passage à niveau au pont de la RD140 est terminée. La municipalité a voté l'abaissement à 30km/H la vitesse dans cette zone pavillonnaire.



La 2^{ème} tranche, du passage à niveau à la rue du général de Gaulle se déroulera en 2 temps :

- En 2020 enfouissement des réseaux à charge de la commune.
- En 2021 travaux de voirie à charge de la Communauté de Communes.

- **Dossier Blanquetaque :**

Pas d'avancée notable sur cet épineux dossier en 2019.

Le conseil municipal a toutefois souhaité installer sur le site une bâche publicitaire afin de réactiver la vente de ce terrain, quelques contacts ont eu lieu suite à cette initiative mais rien de concret à l'heure actuelle

- **Pont Dien : mesures compensatoires suite à la création du camping « La Roselière »**

Après le début des travaux, arbres abattus et plantation de haie, et malgré plusieurs relances auprès de M Maes le chantier semble au point mort.

- **Le stade De Fromont**

Pour permettre au club local de s'entraîner dans de bonnes conditions l'éclairage du stade a été refait, 2 mats ont été mis en place avec des projecteurs plus puissants et moins consommateurs d'énergie.

Le club a mis la touche finale à ces travaux puisque ce sont les joueurs qui ont repeints les vestiaires, la mairie fournissant la peinture.

- **Frelons asiatiques**

Cette année 3 nids de frelons asiatiques ont été détruits chez des particuliers sur notre commune. Le conseil municipal considérant que ces destructions étaient de l'intérêt de tous, a décidé d'y participer financièrement et a voté la prise en charge de 50% du coût de l'intervention plafonné à 70 euros.



- [Nolette](#)

Le camping « Les haies de Nolette » a changé de propriétaire cette année, il appartient maintenant au Rio, et est en cours de réaménagement

- [Sailly Bray](#)

En très mauvais état l'abri bus a été réaménagé en fin d'année afin de permettre aux enfants d'attendre le car de ramassage scolaire dans de bonnes conditions.

- [Noyelles sur Mer](#)

Ancien café-galerie d'Art, le relais de la Baie va bientôt à nouveau vous accueillir, il devient un bistrot-brocante-estaminet avec chambres d'hôtes.

- [Recensement](#)

La campagne nationale de recensement de la population se déroulera du 16 janvier au 15 février. Deux personnes habilitées passeront à votre domicile pour déposer les documents à remplir.

Cette démarche peut s'effectuer sur internet :

www.le-recensement-et-moi.fr

Ils se sont distingués en 2019

Nous tenons à féliciter :

- Mesdames **Reine Marie GALLEMANT** et **Corinne SALLE** commerçantes récompensées toutes les deux du label « charte de confiance ».

Peu importe la taille de l'entreprise ou son secteur d'activité (service, alimentation, production ou bâtiment), le label vise à faire progresser l'artisan et son commerce, en apportant un suivi et des conseils personnalisés.

La Boucherie - Charcuterie a aussi obtenu le label "charte de qualité". Conçue comme un outil de développement, cette charte encourage les entreprises volontaires à s'améliorer grâce à des modules cohérents et progressifs. Elle les engage à toujours mieux satisfaire leur clientèle.

- **Alexis VALIERE** tireur au centre de Cambron qui cette année a fini Vice-Champion Départemental.... (FFT - UFOLEP).



Quelques rappels pratiques :

- Nettoyage des trottoirs et caniveaux :

Tous les habitants sont tenus de procéder à leur nettoyage sur toute la longueur faisant face à leur habitation.

N'oubliez pas non plus d'élaguer les arbres et les haies en bordure de voie publique.

- Lutter contre le brûlage à l'air libre des déchets verts !!

Il est notamment interdit de brûler dans son jardin à l'air libre :

- L'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes
- Les résidus d'élagage, de taille des haies et d'arbustes, de débroussaillage
- les épluchures

Vous pouvez :

- Déposer les déchets verts en déchetterie
- les utiliser en paillage ou en compost individuel

Attention : Le brûlage à l'air libre des déchets verts est une infraction sanctionnée par une contravention de 3^{ème} classe, soit **450 euros** d'amende. Il revient au maire de faire respecter cette interdiction.

- Eclairage public :

Si vous constatez un défaut d'éclairage sur un poteau lumineux, veuillez en relever le numéro figurant sur la plaque et le communiquer à la mairie pour faciliter son signalement pour sa réparation.

- Distribution raticide

Par souci d'économie la distribution de raticides à domicile n'a plus lieu, il sont à retirer directement en mairie aux horaires d'ouvertures.

- Poubelles

Il est obligatoire de sortir vos bacs à déchets ménagers la veille à partir de 20h, pour une collecte le matin.

N'oubliez pas de rentrer vos bacs après ramassage. Un bac qui traîne sur le trottoir, c'est une nuisance pour tous.



L'école

L'année scolaire était placée sous le thème du passé, de l'histoire, thème qui a été le fil conducteur, tout au long de l'année, des différents projets pédagogiques et de la kermesse.

Les élèves de Mme Brunet ont participé au cross du collège de Nouvion.

Au mois de décembre, l'association Bois de vie a présenté aux élèves de l'école un spectacle « Noël au Moyen-âge ». Des instruments de l'époque ont été présentés aux enfants, le tout suivi par plusieurs contes mis en musique. Les élèves ont également appris une chanson.

Le marché de Noël de l'école a remporté un franc succès. Les enfants ont présenté à leur famille les chants de Noël appris. A l'issue du spectacle, les familles ont pu acheter les objets fabriqués par leurs enfants ainsi que quelques jacinthes.

Au retour des vacances de Noël, nous avons partagé la traditionnelle galette des rois.

En mars a eu lieu le loto de l'école. Nous avons également fêté mardi gras. Les enfants sont venus déguisés, nous avons improvisé un bal masqué avant de partager quelques crêpes pour le goûter.

En avril, quelques enfants de l'école ont participé au cross de l'USEP de la circonscription Ponthieu-Marquenterre qui a eu lieu à Vron. Participation à la hausse par rapport à l'année précédente, Louna qui avait pris la seconde place l'année dernière à cause d'une chute a pris sa revanche et a enfin obtenu la première place tant méritée.

Fin avril, les élèves du CP au CM2 sont allés dans le pays du Coquelicot (aux alentours d'Albert) pour faire le circuit du souvenir. Afin de compléter le car et optimiser les frais de transports, nous avons proposé aux associations de la commune d'occuper les places restantes. Nous avons donc fait de cette journée, une rencontre multi-générationnelle. Les adultes présents et les enfants ont visité le musée Somme 1916 par petits groupes. Chaque élève avait un petit livret à renseigner (avec l'aide discrète des adultes). Après le repas, nous nous sommes rendus sur le site du Loghnagar Crater à Owillers la Boisselle, puis au mémorial de Thiepval pour finir à Beaumont-Hamel, mémorial terre-neuvien, autour duquel nous pouvons observer les vestiges de quelques tranchées. Chacun a su apprécier cette journée passée ensemble. Il est fort probable que nous renouvelions cette expérience en fonction des projets pédagogiques menés.





En juin, plusieurs enfants ont participé à la journée pêche organisée par l'USEP au parc de la Bouvaque. Même si le temps n'était pas trop au RDV, chaque petit pêcheur a pu revenir avec 2 truites et participer aux ateliers proposés par la fédération des chasseurs de la Somme, de l'OCCE mais également des sapeurs pompiers.

Pour terminer l'année, les deux classes se sont rendues au parc de Samara à La Chaussée Tirancourt. Ils ont pu découvrir, observer le mode de vie à l'époque préhistorique et début de l'Antiquité. Ils ont même essayé de chasser comme leurs ancêtres en tirant à la sagaie.

La kermesse de l'école a permis de finir l'année sur une note conviviale. Les élèves ont présenté un spectacle (chants et danses) avant de faire des petits jeux puis de partager le repas du soir.

M. Pontoire a obtenu sa mutation après 4 années passées dans notre école. Comme il le souhaitait, il enseigne désormais dans une école maternelle d'Abbeville.

Mme Longuemart a obtenu le poste devenu vacant à titre définitif. Elle a donc fait sa première rentrée à Noyelles-sur-mer en septembre.





Sport et Loisirs

- **Football Club Noyelles-sur-mer :**

La saison 2019/2020 s'est engagée sous de bons auspices puisque l'équipe qui évolue dans le championnat départemental en D6 est actuellement sixième de son groupe !

- **LES LOISIRS :**

Une nouveauté cette année : l'association « Tous Ensemble » a créé une activité Gymnastique douce et renforcement musculaire qui se déroule tous

les **Mardis de 19h à 20h à la salle des fêtes.**

Idéal pour éliminer les excès des fêtes de fin d'année

Les Associations

ACPG - CATM Président : Pierre PRUVOT	LE REVEIL NOYELLOIS Président : Christian HUNAUT	SPORTS ET LOISIRS A SAILLY-BRAY Président : Jean-Pierre LEFEBVRE
TOUS ENSEMBLE Présidente : Florence LECLERCQ	LOISIRS ET CULTURE Président : André EVRARD	FOOTBALL CLUB DE NOYELLES Président : Alain FROISSART
AU FIL DU TEMPS : Président : Michel GALIANI		

INCIVILITES :

Comme chaque année le fleurissement du village par les agents de la commune a été suivi de nombreuses « disparitions » de fleurs et de plantes.

Cette année le banc installé le long du Dien s'est également volatilisé !!!

Si vous assistez à ces **vols** n'hésitez pas à les signaler à la mairie ou, dans le cadre de la Participation Citoyenne, à vos référents de quartier.



Culture et Patrimoine

La ville d'Albert a honoré ses villes marraines de guerre, dont Tien-Tsin en Chine. A l'occasion du Nouvel an chinois, le théâtre du Jeu de Paume a accueilli, pendant deux mois, l'exposition de photos prêtée par Michel Galiani. Cette exposition relate la vie des travailleurs chinois pendant la Première Guerre mondiale.

Les associations chinoises et la municipalité ont célébré ensemble la fête du Qing Ming le dimanche 7 avril et pour la première fois des enfants y participaient en lisant un poème en chinois puis en français. « Ce cimetière n'est pas seulement le plus grand cimetière chinois d'Europe, c'est un lieu UNIQUE. Ceux qui reposent ici n'étaient pas des soldats » a précisé Mr TING.



Soixante élèves du collège Guy Mareschal d'Amiens ont découvert l'histoire tragique de ces travailleurs lors d'une visite organisée dans le cadre d'un projet culturel sur la Chine mis en œuvre cette année dans leur collège, projet piloté par leur professeur de chinois.

L'amicale des porte-drapeaux d'Abbeville a rendu hommage à leur ancien président Patrick Largemain au cimetière de Nolette. Après une cérémonie émouvante, la délégation s'est rendue sur ce lieu de mémoire pour découvrir ou, redécouvrir pour certains, cette page d'histoire locale.

La journée du Patrimoine a attiré plus de 200 personnes très intéressées par cette petite nécropole au beau milieu des prés et des champs.

Enfin la projection du film « les oubliés chinois de la Grande Guerre » écrit, réalisé par Régis Prévot et coproduit par France 3 Hauts de France a rassemblé une centaine de personnes.



Le 5 septembre dernier, la commune a fêté les 75 ans de la libération de la commune.

La municipalité tient à remercier chaleureusement l'investissement des bénévoles qui œuvrent régulièrement pour la mise en avant de notre patrimoine local. Ils viennent d'ailleurs de se regrouper sous une nouvelle association baptisée : « Au fil du Temps »



Etat civil 2019

❖ LES NAISSANCES :

Ils / elles ont poussé leur 1^{er} cri !



Le 17 janvier 2019 : Léana GALIANI

Le 01 juillet : Edgar BOLLART

Le 15 juin : Juline JANOWSKI

❖ LES MARIAGES ET LES PACS

Nous avons eu le plaisir de les entendre se dire « OUI » à la mairie :



Samedi 15 Juin 2019 : Viviane HENON et Didier LELOIRE

Vendredi 25 Octobre 2019 : Marie-Cécile DROUILLON et Ihssan FALAH



Ils se sont pacsés cette année :

Le 13 Février 2019 Laurence DOLIGEZ et Mathieu MIOT

Le 28 Octobre 2019 Carole LEFEBVRE et Cédric JOLIBOIS

Nous leur adressons toutes nos félicitations et présentons à nouveau tous nos vœux de bonheur et de réussite dans la vie.

❖ LES DECES

Ils nous ont quittés cette année, nous présentons à leur famille nos plus sincères condoléances :

- Mme Charlette BOURDET
- Mr Daniel DUHAUPAS
- Mme Marie-Laure BONNAY
- Mr Philippe DELSARTE
- Mme Viviane DE ZORZI
- Mr Jean-Pierre SAVARY
- Mme AnnetteCHANTELOUP
- Mr Benoit DE VALICOURT
- Mme Cécile ROUSSEL

Calendrier des fêtes

Calendrier des fêtes 2020			
Samedi	11 janvier	17h00	Vœux du maire
Dimanche	26 janvier	Commémoration des 75 ans de la mort de Violette SZABO	
Samedi	15 février	Loto de l'école	
Samedi	28 mars	Soirée déguisée organisée par « TOUS ENSEMBLE »	
Samedi	4 avril	Journée cantonale ACPG Millencourt en Ponthieu	
Dimanche	19 avril	Réderie Saily Bray organisée par SPORT ET LOISIRS	
Samedi	25 avril	Repas des aînés	
Vendredi	8 mai	Cérémonie ACPG-CATM	
Vendredi	29 mai	Fête des voisins organisée par « TOUS ENSEMBLE »	
Samedi	27 juin	Kermesse de l'école	
Mardi	14 juillet	Marche gourmande	
Samedi	15 août	Fête locale organisée par « TOUS ENSEMBLE » avec le 4 ^{ème} Marché Artisanal le Dimanche	
Dimanche	16 août		
Lundi	17 août		
Dimanche	23 août	Brocante organisée par « Le Réveil Noyellois et Loisirs et Culture »	
Samedi	19 septembre	Journée du patrimoine organisée par « AU FIL DU TEMPS »	
Dimanche	20 Septembre		
Mercredi	11 novembre	Cérémonie ACPG-CATM	
Samedi	21 novembre	Soirée beaujolais organisée par « TOUS ENSEMBLE »	
Vendredi	11 décembre	Marché de Noël de l'école	
Samedi	19 décembre	Arbre de Noël	

**L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS ADRESSE
SES MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 2020**

La Cérémonie des vœux aura lieu le

Samedi 11 janvier 2020

À 17h à la salle communale des loisirs

